

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2025-01-05

Nombre de Conseillers : 19  
en exercice : 19  
présents : 17  
votants : 17

L'an deux mil vingt-cinq le vingt-huit janvier, le Conseil municipal de la commune de SEGONZAC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M Laurent GEORGES, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 20/01/2025

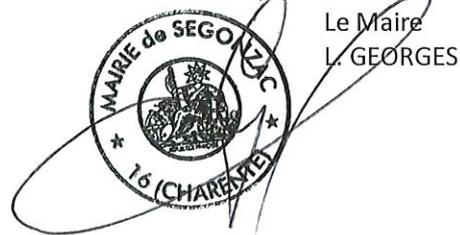
<u>OBJET</u>	
ACCORD DE PRINCIPE AUTORISATION M. LE MAIRE	<u>PRESENTS</u> : M. GEORGES Laurent – Maire M. BARNY Jean-François, Mme SEGUINOT Clémence, Mme HERAULT Laure, Mme LAURICHESSE Léa, M. Patrick DESCARSIN, Mme Nastasia BELIN, M. RUMEAU Vincent, Mme MICHELET Karine, M. PERRIN Vincent, M. GILLARDEAU Romain, M. ARMAND Régis, Mme BONNAUD Muriel, Mme GUERBE Nathalie, Mme NOEL BRODU Clarisse, Mme BARBOT Marina, Mme SIRE Nathalie
A DEPOSER DEMANDES URBANISME	<u>Absents excusés</u> : M. HOSTEING Etienne et M. DERET Wesley <u>Procuration</u> : néant
ENTRETIEN BATIMENTS COMMUNAUX	<u>Secrétaire de séance</u> : Mme Karine MICHELET

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 212-29 et L 2122-21 et L 2122-22  
Vu le Code de l'urbanisme

✓ Considérant que la commune de Segonzac est propriétaire d'un patrimoine bâti conséquent et qu'il nécessite régulièrement des travaux d'entretien et de rénovation soumis parfois à déclarations d'urbanisme

En conséquence il est demandé à l'assemblée délibérante un accord de principe autorisant M. le Maire à déposer si nécessaire lors des travaux d'entretien du patrimoine bâti les déclarations d'urbanismes qui s'imposent et précise qu'au titre des délégations données aux adjoints M. BARNY Jean-François sera signataire de l'arrêté d'autorisation de travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

➤ **AUTORISE M. Le Maire à déposer et à signer au nom de la commune les autorisations d'urbanisme relative à l'entretien ou à la rénovation des bâtiments communaux.**Certifié exécutoire  
Reçu en sous-préfecture  
le  
Publié ou Notifié leFait et délibéré les jours, mois et an que dessus ;  
et ont signé au registre les membres présents ;  
POUR COPIE CONFORME,


Le Maire  
L. GEORGES